

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	5^{ème}
Nom de site	RUE PAILLET	Numéro	753606
Adresse du site	216, rue St Jacques	Hauteur	R+6 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables ainsi que le partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2018
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	15/05/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/06/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 50°, 170° et 290°		
Distance des ouvrants	néant	Vis-à-vis (25m)	R+6 (23m) 170°
Estimation	2G/3G/4G/5G: 50° < 4V/m - 170° < 4V/m - 290° < 4V/m 5G (3500) : 50° < 3V/m - 170° < 4V/m - 290° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24.90m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer une nouvelle antenne à faisceau orientable par secteur dans les mêmes azimuts que les antennes existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

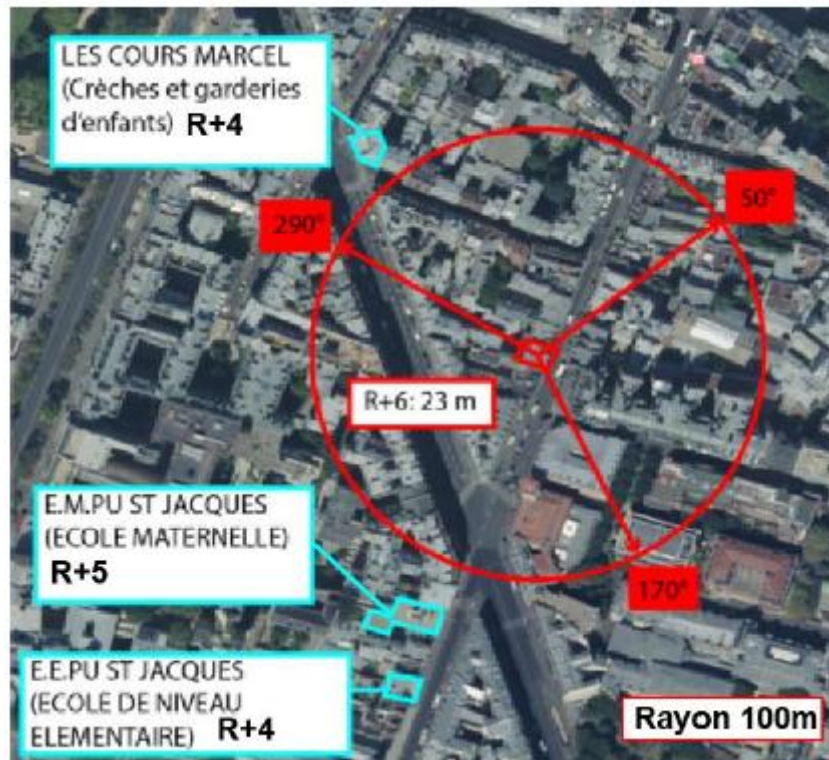
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur En m	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
E.E.PU ST JACQUES (ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE)	250 bis rue Saint Jacques 75005 Paris	19.65 m	NON	144.23 m	2.05
E.M.PU ST JACQUES (ECOLE MATERNELLE)	242 rue Saint Jacques 75005 Paris	23 m	NON	131.31 m	0.15
LES COURS MARCEL (Crèches et garderies d'enfants)	11 RUE GAY LUSSAC 75005 Paris	19.65 m	NON	122.11 m	0.95

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

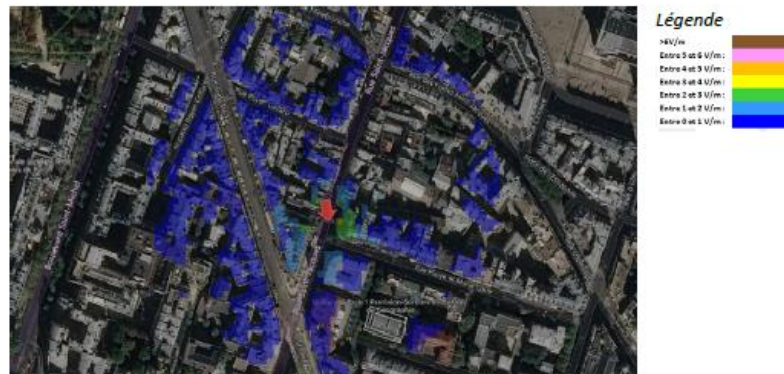
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	20.5 m	20.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 170°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

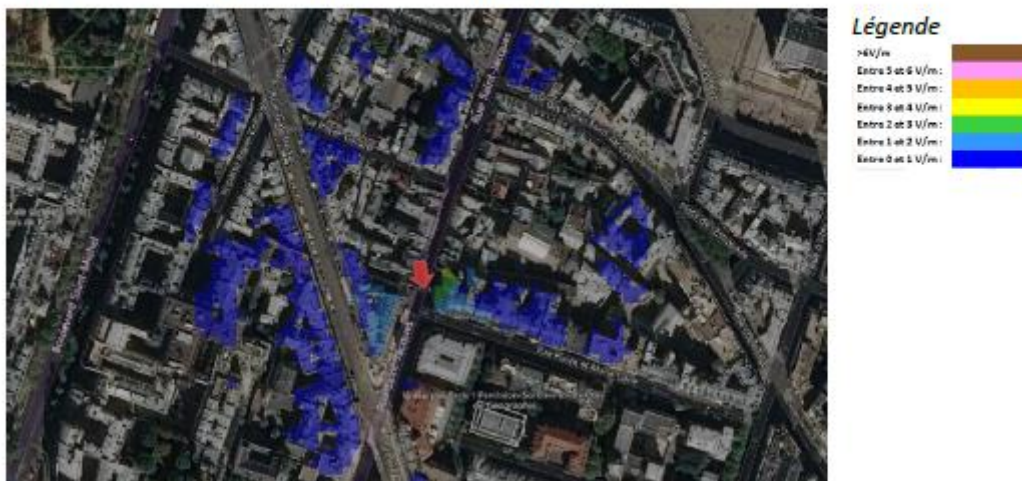
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	20.5 m	22.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 170°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux

Inchangée

Vue des Azimuts

"Photos non disponible, pour cause d'accès nacelle"

Azimut 1 :

"Photos non disponible, pour cause d'accès nacelle"

Azimut 2 :

"Photos non disponible, pour cause d'accès nacelle"